



Les hydrocarbures en Mauritanie

Actualisation le 28 février 2005

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Résumé

La production du champ de Chinguetti devrait commencer en décembre 2005.

Les réserves récupérables du champ de Chinguetti seraient de 120 millions de barils, celles du champ Tiof seraient de 200 à 400 millions de barils

De nombreuses opportunités sont à saisir dans les secteurs pétroliers et gaziers mauritaniens.

La Mauritanie n'est pas encore un pays producteur de pétrole, mais les activités d'exploitation pétrolière et de mise en production d'un puits s'intensifient. Actuellement seul le champ de Chinguetti (dans le bloc 4 PSC B) va être exploité fin de l'année 2005, et il devrait produire environ 75 000 barils par jour (les réserves récupérables sont actuellement estimées à 120 millions de barils). Dans le bloc 4 le consortium mené par WOODSIDE a également effectué des forages très prometteurs, et le champ de Tiof aurait un volume d'un milliard de barils (selon le communiqué d'HARDMAN, un des partenaires du consortium). Les quantités récupérables de ce puits seraient comprises entre 200 et 400 millions de barils. La décision quant à la mise en exploitation de ce champ sera connue dans le courant de l'année 2005.

De nombreuses opportunités d'affaires sont à saisir avec le développement de ce secteur énergétique en Mauritanie.

Les secteurs de la distribution pétrolière et gazière sont également en cours d'évolution.

La législation en vigueur est assez favorable aux entreprises étrangères du secteur qui s'implantent dans ce pays. Les prévisions de production mauritanienne ne représenteraient que 1% de la production africaine et 1% de la production mondiale. Mais l'arrivée du pétrole entraînerait une forte augmentation du PIB, dès la première année d'exploitation, ce qui est une opportunité économique importante pour la Mauritanie.

Présentation

10 blocs off-shore (sur 19) sont actuellement sous contrat de prospection.

Seuls 6 blocs on-shore (sur 32) ont été attribués.

5 sites semblent présenter des réserves en hydrocarbures économiquement viables. Des études complémentaires restent à effectuer.

Présentation générale du secteur des hydrocarbures (données chiffrées)

1) les prospections dans le secteur des hydrocarbures

Les secteurs on-shore et off-shore mauritaniens ont été partagés en différents blocs. Le gouvernement a signé des contrats avec des opérateurs pour la prospection de certains blocs.

En offshore il existe 19 blocs : 7 blocs en ultra-profond, 8 blocs off-shore profonds et 4 blocs côtiers.

A ce jour, les 8 blocs off-shore profonds et 2 blocs côtiers ont été attribués. Les blocs ultra-profonds devront être explorés par des entreprises pétrolières expérimentées et très qualifiées, tant la technicité de ces zones est grande.

En on-shore il existe 32 blocs, et 6 seulement ont été attribués dans le bassin de Taoudéni.

Les ressources pétrolières off shore

5 découvertes ont été faites à ce jour dans les blocs off-shore. WOODSIDE en a fait 4 (dans les sites de Chinguetti, Tiof, Banda et Tevet), DANA PLC en a fait une dans le bloc 7. Les découvertes de DANA PLC et celles du site de Banda sont à dominante gazeuse.

La Mauritanie doit importer des produits raffinés, car sa raffinerie est hors service depuis quelques années.

En 2003, les importations en hydrocarbures représentaient 16,4% du montant total des importations.

La consommation intérieure en 2003 en produits pétroliers était de 439 000 tonnes.

GPP : groupement des professionnels et industries du pétrole.

Les importations du GPP ont augmenté de 32% en 5 ans.

2) la production

La Mauritanie n'est pas encore un producteur d'hydrocarbures. Le premier champ off-shore (Chinguetti) devrait commencer à produire 75 000 barils par jour à compter de décembre 2005.

3) les importations et les exportations

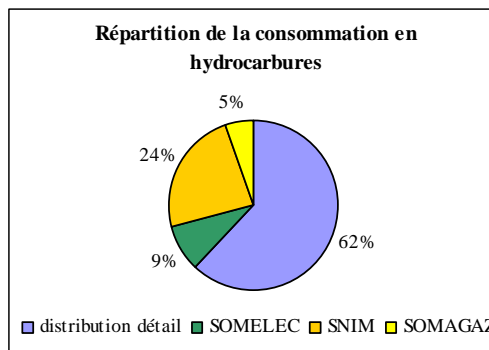
La Mauritanie importe la totalité de ses besoins en produits pétroliers sous forme déjà raffinée.

En 2003, les importations en produits pétroliers comptaient pour 16,4% du montant total des importations nationales. Ce chiffre montre la grande dépendance énergétique de la Mauritanie, et sa sensibilité économique face aux variations du prix du brut.

4) la consommation intérieure

La Mauritanie n'est pas un très gros consommateur d'hydrocarbures (environ 0,16 tonne/personne et par an) (contre 1,6 tonnes par français et par an). Un Malien consomme encore moins (3 fois moins) de produits pétroliers qu'un mauritanien. Le pays n'utilisait en 2003 que 439 000 tonnes d'hydrocarbures. Mais la consommation intérieure (au détail) ne cesse de croître : en 5 ans elle est passée de 205 000 à 271 000 tonnes, soit une hausse de 32%.

Les hydrocarbures sont distribués à 62% aux particuliers par la vente au détail, le reste (soit 48% des importations) est consommé par les 3 plus importantes industries du pays : la SNIM qui produit sa propre énergie afin de faire fonctionner les usines d'extraction de minerais de fer, la SOMELEC qui produit une partie l'électricité du pays avec des centrales thermiques, et la SOMAGAZ, qui distribue les bombonnes de gaz.



L'industrie des hydrocarbures

Actuellement seul le consortium mené par WOODSIDE dans le bloc 4 est en phase de pré-production.

TOTAL a signé en janvier 2005, 2 contrats pour des blocs on-shore dans le bassin de Taoudéni. Des études géologiques préalables avaient été effectuées par la société française.

Présentation de l'industrie pétrolière et gazière en Mauritanie

1) les acteurs de l'exploration

Les opérateurs principaux des blocs on-shore de Taoudéni sont :

BARAKA (société mixte maritano-australienne) (blocs Ta 11 et Ta 12)

CNPCI (société chinoise) (blocs Ta 13 et Ta 21)

TOTAL (société française) (blocs Ta 7 et Ta 8)

Les opérateurs principaux des blocs off-shore sont :

WOODSIDE (société australienne) (blocs 2, 3, 4, 5, 6)

DANA PETROLEUM LC (société anglaise) (blocs 1, 7, 8)

AL THANI CORPORATION (société des Emirats Arabes Unis) (bloc 19)

IPG (société mixte mauritano, anglaise et russe) (bloc 11)

CNPCI (société chinoise) (bloc 12)

Le « Projet Chinguetti » est un embryon de société d'Etat participant à hauteur de 12% à la production du champ de Chinguetti, et devant préserver les intérêts de l'Etat.

Aucune capacité de raffinage en Mauritanie.

A Nouadhibou les capacités de stockage en produits pétroliers sont de 100 000 m³.

A Nouakchott ces capacités de stockage sont de 75 000 m³.

Les capacités de stockage de gaz devraient atteindre 13 400 m³ d'ici fin 2005.

L'Etat mauritanien sera présent dans la phase de production pétrolière. Il a en effet exercé son option de 12% sur ce champ. Ainsi le « Projet Chinguetti » (embryon de société d'Etat) a vu le jour afin de préserver les intérêts de l'Etat dans la phase de production, et de participer à hauteur de 12% dans le consortium.

Actuellement le Projet ne peut légalement s'occuper que du champ de Chinguetti, mais ses compétences pourraient être élargies, si d'autres puits étaient mis en exploitation.

2) la production nationale en hydrocarbures et le stockage

L'usine de raffinage de Nouadhibou, étant hors d'état de fonctionner depuis quelques années, la Mauritanie est obligée d'importer des produits déjà raffinés.

Les plus grosses capacités de stockage se trouvent à Nouadhibou, la capitale économique du pays. Les cuves de l'ancienne raffinerie peuvent contenir 300 000 m³ de pétrole, mais seulement 100 000 m³ sont opérationnels. A Nouakchott, l'ancien dépôt peut contenir 15 000 m³. Un nouveau dépôt a aussi été construit à Nouakchott, sa capacité sera de 60 000 m³. Au début du mois de février 2005, il était en phase de réception, et devra encore être testé, avant de pouvoir accueillir des hydrocarbures.

les capacités de stockage de gaz sont : 4000 m³ (soit 2000 tonnes) à Nouadhibou. La SOMAGAZ a une capacité de stockage à Nouakchott de 6000 m³ (3000 tonnes). BSA Industrie (groupe BOUAMATOU) devrait mettre en service à la fin de l'année 2005 des capacités de stockage de 3000 m³ (1500 tonnes). TOTAL devrait avoir ? fin février 2005, une capacité de stockage de 400 m³ (200 tonnes). Il n'existe aucune capacité de stockage en gaz, ni en pétrole à l'intérieur du pays.

3) les réseaux de distribution

La distribution de détail des produits gaziers : actuellement seule la SOMAGAZ effectue la distribution au détail de gaz. Mais les autres entreprises (TOTAL en tête), demandent que le secteur soit libéralisé, afin qu'elles puissent elles aussi vendre du gaz au détail.

La distribution de détail des produits pétroliers : les pompes sont assez mal réparties sur le territoire mauritanien. La capitale compte en effet 137 stations services, sur les 370 du pays. Seules Nouakchott et les capitales régionales sont correctement approvisionnées en carburant.

Les entreprises impliquées dans la distribution au détail du carburant sont :

NAFTEC possède 160 stations sur tout le territoire

STAR : 102 stations

TOTAL : 65 stations

SMP ATLAS : 35 stations

ORYX : 6 stations

PETRODIS : 2 stations

| | 2004 |
|-----------|--------|
| STAR | 46,15% |
| NAFTEC | 17,87% |
| SMP ATLAS | 17,70% |
| TOTAL SA | 14,28% |
| ORYX | 3,03% |
| PETRODIS | 0,97% |

Parts de marché des carburants en Mauritanie en 2004.

Les perspectives

9 blocs off-shore et 26 blocs on-shore restent à distribuer

Certaines études complémentaires devraient permettre de mieux

1) les investissements à venir

Le secteur de l'off-shore ultra-profond est encore inexploité (Il reste à attribuer les 7 blocs ultra profonds et 2 blocs côtiers), et 26 concessions restent à distribuer dans le bassin de Taoudéni, qui pourrait se révéler très productif.

De plus, des résultats complémentaires sur certains sites off-shore devraient être rendus publics dans le courant du mois d'avril 2005. De très nombreux espoirs reposent sur ces études, qui permettront de conclure s'il est économiquement viable d'exploiter de nouveaux puits.

évaluer les réserves.

L'intensification des recherches d'hydrocarbures devrait favoriser le développement de certains secteurs comme : la recherche minière, la logistique, la mécanique, la plomberie, l'électricité...

2) les opportunités d'affaires

Il existe de nombreuses perspectives dans le domaine pétrolier en Mauritanie. L'intensification de la prospection pétrolière on-shore va entraîner le développement de certaines activités, en particulier dans la capitale.

La recherche minière (cuivre, or et fer) devrait s'intensifier. Les secteurs de l'aviation, des infrastructures, et de la logistique devraient aussi connaître une forte croissance du fait de l'arrivée de sociétés étrangères dans le secteur para-pétrolier.

En Mauritanie, il n'existe que très peu d'entreprises industrielles ; une carence certaine va se faire ressentir d'ici quelques années, lorsque la production pétrolière aura démarrée. En effet il risque de manquer des entreprises de filetage, de soudures techniques, de plomberie, d'électricité... De nombreuses opportunités seront alors à saisir dans ces domaines.

La législation

Les textes régissant le secteur des hydrocarbures sont :

Le contrat type de partage de production

La loi sur les hydrocarbures

L'ordonnance n° 88.151.

L'aspect législatif de l'entrée sur le marché des hydrocarbures

1) la législation en vigueur dans le secteur des hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures est géré par 3 textes législatifs :

Le contrat type de partage de production (texte de 1994, renégocié avec chaque contractant)

La loi sur les hydrocarbures : loi n° 2004-029 portant sur la création du régime fiscal simplifié au profit de l'industrie pétrolière.

l'ordonnance n°88.151 relative au régime juridique et fiscal de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures.

2) les modalités d'entrée sur le marché national

Les modalités d'entrée sur le marché national de la distribution sont assez souples. Les dispositions de ce contrat d'agrément sont très avantageuses pour le distributeur : il faut qu'il effectue entre autres, un certain niveau d'investissement dans le pays, puis mette en place 2 stations service par an. Le distributeur doit aussi entrer dans le capital de la MEPP (société mauritanienne d'entreposage en produits pétroliers), afin de se procurer des hydrocarbures.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de NOUAKCHOTT (adresser les demandes à nouakchott@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Mission Économique

Adresse : 594, rue 23-072

BP 574

NOUAKCHOTT

MAURITANIE

Rédigée par : Marie MOLINIER

Revue par : Antoine CHAMBORD

Version originelle du 28 février 2005